

SEANCE DU 9 juillet 2019 à 18H30

Etaient présents : MM. Laurent ALBERICI, Didier ALBERT, Martine ALRAN REY, Michèle BIZOUARD, Patrick CALVET, Sophie CALVET, Isabelle CAYRAC, Sonia DELECOULS, Nicolas GALLIET, Viviane GAYRAL, Philippe GRANIER, Sarah LAURENS, Florence RAULHAC, Jean-Paul RAYSSAC, Magali TERRAL.

Excusés : Bernard CABROL, Marylin COLIN, Jean-Marc NESEN, Olivier SOULIE.

Bernard CABROL donne pouvoir à Sarah LAURENS

Marylin COLIN donne pouvoir à Martine ALRAN REY

Jean-Marc NESEN donne pouvoir à Viviane GAYRAL

Olivier SOULIE donne pouvoir à Sonia DELECOULS

Florence RAULHAC a été nommée secrétaire de séance

Approbation de la séance précédente : le procès-verbal de la séance du 10 avril 2019 a été approuvé par les membres du conseil.

DECISIONS DU MAIRE :

- Achat de l'alarme anti-intrusion pour l'école pour 1 655.50 € H.T.
- Supplément croix route de Mouzieys : le socle a été reconstruit et une pierre en grès a été posée pour 2 891.40 € H.T.
- Signature d'un devis de STPR pour la réhabilitation de la place de la salle polyvalente, pour intégrer tout le côté droit, en incluant le cheminement au CLAE. Il y a donc 252 m² supplémentaires, pour un coût de 24 127.10 € H.T.
- Signature d'un devis de STPR pour la reconstruction de l'escalier de la salle polyvalente pour 2 600 € H.T.

PLUS ET MOINS-VALUES SALLE POLYVALENTE :

Suite aux deux dernières réunions de chantier de la salle polyvalente, le maître d'ouvrage Soliha nous a transmis les plus-values et les moins-values du chantier pour un total de + 13 024.80 H.T.

Look Construction :	851.00 H.T.
Sevestre Etanchéité :	- 1 394.54H.T.
SAM BRANCHE :	3 285.00 H.T.
A2C :	1 483.34 H.T.
CAPUANO (à confirmer) :	8 800.00 H.T.

Le conseil municipal,

APPROUVE à l'unanimité la plus-value totale de 13 024.80 € H.T. et autorise madame le maire à accepter les modifications.

AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA CRECHE :

La Crèche Pirouette et Galipette a dû faire face à deux événements en 2018 :

- Le licenciement d'une personne pour inaptitude physique
- Un départ à la retraite.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de signer un avenant à la convention avec la crèche pour un montant supplémentaire de 15 000 € au titre de l'année 2019.
Le conseil municipal,

APPROUVE à l'unanimité la proposition et autorise madame le maire à signer un avenant avec la crèche Pirouette et Galipette.

DECISION MODIFICATIVE :

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget.

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au paiement de la subvention complémentaire accordée à l'association gérant la crèche (+ 15 000 €). Cette nouvelle dépense est compensée par une diminution des dépenses imprévues (- 15 000 €).

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal du 10 avril 2019 adoptant le BP 2019 du budget communal,

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte A L'UNANIMITE la décision modificative n°1 du budget primitif 2019 du budget communal telle que présentée ci-dessous :

Nature	Fonction	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Dépenses	Recettes
022	020		022	ADMI	MAIRIE	DEPENSES IMPREVUES	-15 000,00	
6574	64		65	ENFA	CRECHE	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATION	15 000,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT							0,00	0,00

AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LES MARCHES POUR LA MISE AUX NORMES DU LOCAL DE STOCKAGE DU RESTAURANT :

Madame le maire a signé un contrat de maîtrise d'œuvre avec la société AABC pour la réhabilitation d'un local de stockage mitoyen au restaurant.

Les plans ont été faits, et le permis de construire va être déposé ; à la suite de quoi il faudra signer les marchés de travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité

Autorise le Maire à signer le dossier de demande de permis de construire

Autorise le Maire à signer les marchés travaux et tous marchés nécessaires à l'aboutissement de l'opération.

DON DE L'ASSOCIATION JACOPO BASSANO POUR LA RESTAURATION DE LA CROIX DU CIMETIERE

L'association Jacopo nous a informé par courrier du 22 novembre 2018 que lors de l'assemblée générale de l'association le 21 novembre 2018, les membres ont voté une subvention exceptionnelle de 2000 euros pour aider la municipalité à lancer les premiers travaux liés à la croix du cimetière.

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'acceptation du don.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité

ACCEPTE le don de 2 000 € de l'association Jacopo Bassano pour aider à la restauration de la croix en pierre du cimetière

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALBIGEOIS

Madame le Maire présente le rapport d'activité du Grand Albigeois. L'action publique repose sur un principe : le citoyen doit pouvoir appréhender précisément l'usage fait de l'argent public, qu'il procède de l'impôt ou des dotations de l'Etat.

Ce rapport d'activité traduit la volonté des élus du Grand Albigeois de présenter de manière pratique et lisible les réalisations de l'Agglomération. Cette année 2018 restera marquée par une forte intensité d'actions au service des 84 000 grands albigeois. L'Agglomération a été sur tous les fronts. Avec des niveaux de réalisation des investissements très élevés, en tenant au plus bas le curseur des dépenses de fonctionnement.

Le Conseil Municipal,

Acte le rapport d'activité 2018 du Grand Albigeois.

DIVERS

Inauguration de la salle polyvalente : la date est fixée au 12 octobre à 11h30.

Sarah LAURENS, Maire

ALBERICI Laurent

ALBERT Didier

ALRAN REY Martine

BIZOUARD Michèle

CABROL Bernard

CALVET Patrick

CALVET Sophie

CAYRAC Isabelle

COLIN Marilyn

DELECOULS Sonia

GALLIET Nicolas

GAYRAL Viviane

GRANIER Philippe

NESEN Jean Marc

RAULHAC Florence

RAYSSAC Jean Paul

SOULIE Olivier

TERRAL Magali